

RÉSOLUTION 2023-03

MEILLEUR DÉVELOPPEMENT DU NOUVEAU PROGRAMME *CULTURE ET CITOYENNETÉ QUÉBÉCOISE*

ATTENDU QUE la mise en œuvre du programme proposé *Culture et citoyenneté québécoise* a été reportée; et

ATTENDU QU'il y a eu un manque décevant de consultation et de transparence par rapport à l'élaboration, au contenu et à la mise en œuvre du programme; et

ATTENDU QUE le programme, tel qu'il a été rédigé, ne reflète pas de façon juste les membres d'une panoplie de races, de religions, et de cultures qu'on trouve au Québec, et ces facettes d'une identité personnelle représentent des facteurs déterminants dans la formation de l'éthique, des mœurs, et du processus de raisonnement; et

ATTENDU QUE les parents ont exprimé de vives préoccupations quant à l'inclusion de l'Éducation sexuelle dans le cadre de ce programme, tant en ce qui a trait à son enseignement par des personnes qui ne sont pas qualifiées pour le faire, et des préoccupations à l'égard de la praticabilité et de l'accessibilité des exemptions.

IL EST RÉSOLU QUE la **Fédération québécoise des associations foyers-écoles inc.** recommande fortement au ministre de l'Éducation du Québec :

- de veiller à ce que la race, la religion, et la culture demeurent au cœur du nouveau programme *Culture et citoyenneté québécoise*, en misant plus particulièrement sur les cultures autochtones, comme le stipulent les mesures 10 et 17 du Rapport du Groupe d'action contre le racisme (GACR);
- de mener de plus amples consultations auprès des intervenants du domaine de l'éducation, y compris la FQAFE, avant sa mise en œuvre.